

**Dimanche 21 septembre 2025**

**25<sup>ème</sup> dimanche ordinaire**



*Marinus van Reymerswaele,  
La parabole du gérant malhonnête,  
sur bois, 1540*

## Remets-nous nos dettes

### Lectures

- Amos 8, 4-7 : Non, jamais, je n'oublierai leurs méfaits.
- Psaume 112 : Louez le nom du Seigneur, de la poussière il relève le faible.
- 1 Timothée 2, 1-8 : Dieu, notre Sauveur, veut que tous les hommes soient sauvés.
- Luc 16, 1-3 : La parabole du gérant malhonnête.

### Homélie

Frères et sœurs,

les paraboles de Jésus ont en propre d'être subversives. Ce sont de brèves histoires qui heurtent notre sens de la justice ou ce que nous appelons le bon sens. Rappelons-nous, par exemple la parabole des ouvriers de la onzième heure. Aurions-nous spontanément donné raison au maître de la vigne plutôt qu'au travailleur réclamant l'égalité de salaire ?

Il risque d'en être encore ainsi de la parabole proposée aujourd'hui.

Pour comprendre ce récit, il est utile de le regarder sous différents angles. Considérons-le, d'abord, sous l'aspect moral.

Un personnage malhonnête vole son riche propriétaire. Il est renvoyé mais il a encore le temps de tenter de trouver des moyens de subsistance. Il recourt à une ruse. Il efface partiellement les dettes des débiteurs de son maître pour s'en faire des amis. Et pouvoir, dès lors, compter sur eux pour le recevoir à l'avenir, une fois congédié.

Cette histoire est évidemment immorale. Une seule leçon peut en être tirée. Elle est explicitement énoncée dans le texte : que les fils de la lumière soient aussi ingénieux que les fils des ténèbres.

Mais cette histoire comprend une étrangeté. L'homme riche, qui a été spolié et qui, en conséquence, a décidé de le révoquer, vient le louer après qu'il ait continué à le voler.

Nous allons découvrir que ce retournement énigmatique nous livre le sens profond de la parabole.

Considérons maintenant la parabole sous l'an angle économique. Dans ce récit, tous les personnages sont en situation instable. L'homme riche est grugé : ses biens sont en train d'être dispersés. Le gérant est en attente d'être chassé. Il n'a pas la force de travailler et il a honte de mendier. Il tente de s'en tirer en continuant à voler. Et tous les autres restent largement endettés.

Cette instabilité a une cause : l'atteinte au droit de propriété. En effet, dans la société, on vit des fruits de son travail. Ce qui permet d'acheter et de vendre. Et, si les fruits se font rares, on emprunte. Et on s'endette. Et emprunter de l'argent coûte encore plus d'argent.

La parabole met en scène une société où on n'a rien pour rien. La dette y est reine. L'homme riche est un prêteur, son intendant a un comportement asocial en effaçant les dettes. Tous les autres sont endettés. Tous vivent sous le régime de la dette. Regardée ainsi, la parabole livre le spectacle d'un échec économique et social. Avec, toujours, cette énigme des compliments hors de propos du maître de maison.

Mais il y a encore un troisième angle sous lequel nous pouvons regarder cette parabole : c'est l'angle religieux.

Jésus connaît l'histoire religieuse d'Israël. Il sait comment elle raconte la révélation de Dieu à son peuple.

La foi en Dieu du peuple d'Israël se vit et s'exprime dans son travail quotidien. L'homme travaille la terre mais il reçoit de Dieu la pluie et le soleil pour la féconder. Beaucoup plus largement, tout ce que l'homme possède est don de Dieu. Et ce que Dieu a donné à l'homme, celui-ci doit le donner à son semblable qui en manque. D'où les multiples lois qui prescrivent les dons à faire comme, par exemple, une partie de chaque récolte ou même sa totalité selon un rythme annuel.

Le don est au cœur de la vie morale, économique et religieuse d'Israël. Il se conjugue sans cesse avec ce que l'homme acquiert. Qui reçoit donne et qui donne reçoit. Loin du régime de la dette, nous sommes ici dans le régime du don. Reprenons la parabole de ce point de vue.

L'intendant, le personnage central de l'histoire, quand il remet indûment les dettes, ne se préoccupe pas de qui possède quoi. Il donne ce qui ne lui appartient Il se moque de l'obligation de payer quand on a reçu. Il est profondément subversif en mettant à mal un régime économique et social. Mais ce qu'il faut noter, c'est que la parabole met en évidence les effets bénéfiques de cette subversion. D'une part, les débiteurs sont libérés et, d'autre part, l'intendant sauvé. Mais un troisième personnage est lui aussi libéré et sauvé : c'est l'homme riche. En regardant son intendant, il a compris le rôle et les effets du don dans la société. Il a compris l'inhumanité de la vie où il n'y a que calculs et redevances. Et il a quitté le système de la dette. En louant son intendant, il dit la supériorité du système du don sur celui de la dette. Et il nous révèle le sens de la parabole. L'énigme est résolue.

Cette parabole nous enseigne que l'homme ne vit pas seulement de bons comptes ou de bons calculs mais aussi de dons et de gratuité.

Que serions-nous sans tout ce que nous nous donnons les uns aux autres : de l'amour, de la compassion, de l'humanité, du pardon.

Nous vivons évidemment dans des sociétés où l'ordre économique doit être respecté mais doit aussi être sans cesse tempéré, contrebalancé, corrigé par la loi du don. La parabole nous invite à mettre le don au cœur de notre vie. Pour vivre en êtres humains.

La loi du don, c'est la logique du Royaume. Le régime de la grâce. Le règne de Dieu.

Frères et sœurs, quand nous récitons la prière que nous avons apprise du Sauveur, osons donner aux mots la plénitude de leur sens : « *Remets-nous nos dettes comme nous aussi nous les remettons à nos débiteurs* » (Mt 6, 12). Et que ton règne vienne.

Père Jean-Paul Laurent sj

Communauté Notre-Dame de la Paix. Namur